

Conseil Ecole Conservatoire
19/11/2024 17h30

Présents :

Représentants de parents : Mme Adlo, Mme Aguesse, Mme Marteau, Mme Gouraud

Conservatoire : Monsieur Buisson (conseiller aux études musicales) ,

Ecole : Mme Martinez (directrice)

1) Dispositif actuel

58 élèves CHAM

2 demies journées au Conservatoire avec un enseignant de l'école : cours de FM, instruments et ateliers (MAO, Body drum, improvisation)

1 heure de chorale à l'école

Présentation d'instruments préparée par les CM2 au Conservatoire une partie de l'année

Important : les élèves CHAM sont rattachés à plusieurs enseignants de l'école lorsqu'ils se rendent au Conservatoire (rattaché à l'enseignant qui accompagne au Conservatoire)

23 élèves CHAD

2 matinées au Conservatoire : cours de danse classique, contemporaine, jazz et hip hop, théorie de la danse

Mardi : danse classique et danse contemporaine

Jeudi : danse jazz et hip hop

Le jeudi à des dates définies, cours de culture chorégraphique et de FM du danseur :

CHAD Primaire <i>Session 1</i>	Formation Musicale du Danseur	Culture Chorégraphique
11h30 - 12h30	Laura Fernandez	Juliette Guillaumin
Jeudi 7 novembre	Groupe A	Groupe B
Jeudi 14 novembre	Groupe A	Groupe B
Jeudi 21 novembre	Groupe A	Groupe B
Jeudi 28 novembre	Groupe A	Groupe B

CHAD Primaire <i>Session 2</i>	Formation Musicale du Danseur	Culture Chorégraphique
11h30 - 12h30	Laura Fernandez	Juliette Guillaumin
Jeudi 13 mars	Groupe B	Groupe A
Jeudi 20 mars	Groupe B	Groupe A
Jeudi 27 mars	Groupe B	Groupe A
Jeudi 3 avril	Groupe B	Groupe A

2) Organisation :

Elèves CHAM répartis dans 6 classes : 9 CE1A, 9 CE1B, 9 CE2A, 8 CE2B, 9 CM1CM2A, 12 en CM1CM2B
13 en CE1, 9 en CE2, 13 en CM1 et 20 en CM2

Elèves CHAD répartis dans 3 classes : 7 en CPCE2, 7 en CM1, 9 en CM2

3) Sujets abordés :

Constat : Les élèves en CHAM et CHAD sont pour la plupart issus de l'école Jules Ferry.

La question se pose pour mieux diffuser la connaissance de ces filières aux élèves de Clermont et de la Métropole.

→ il est nécessaire d'améliorer la communication au niveau de l'Éducation Nationale : mieux diffuser l'existence des filières artistiques (et même des filières langues pour les autres écoles publiques) au sein des écoles de la Métropole : expliquer l'intérêt de ces filières et faire de la pédagogie auprès des directeurs d'école afin d'obtenir leur collaboration.

L'école fait appel à la Montagne pour diffuser les événements de l'école, organise une journée Portes Ouvertes.

Elle diffuse par le biais d'affichage et du site de l'école les informations concernant ces deux filières.

→ il est nécessaire d'associer la municipalité pour bénéficier de leur réseau de diffusion pour mettre en valeur les différentes opportunités qu'offre l'école publique : solliciter les intervenants musiciens, diffuser l'information par le canal municipal

→ Le Conservatoire diffuse auprès de ses élèves l'existence de cette formation mais il est nécessaire d'améliorer la diffusion interne car tous ne sont pas au courant de ces filières à l'école.

Bilan sur la danse :

Points positifs :

- la réduction du nombre de spectacles en fin d'année a été positif car les élèves étaient fatigués.
- spectacle de qualité avec de belles propositions

Points à améliorer :

- mieux anticiper les dates de répétition et les inscriptions au cours supplémentaire pour une meilleure organisation familiale.
 - fatigabilité des élèves : une vigilance est nécessaire concernant la fatigue des élèves. Faire attention à l'école de ne pas multiplier les sollicitations physiques en dehors de la danse (à part la piscine qui est obligatoire).
- En général, les enfants sont peu sollicités pour les sorties sportives et ne pratiquent pas le sport proposé à l'école.
- Demande à avoir les dates de spectacle en avance pour bien anticiper.

Bilan sur la musique

Orchestre : Les parents interpellent Monsieur Buisson sur l'organisation des séances d'orchestre réalisées en dehors du temps scolaire. Certains élèves n'y participent pas en raison de l'instrument.

Monsieur Buisson confirme que la participation à l'orchestre ne concerne pas les instruments polyphoniques comme le piano, le clavier, la harpe et l'orgue. Après échange avec le Directeur, tous ces élèves pratiquant un instrument polyphonique ne sont pas dans l'obligation de suivre la pratique collective en « grand groupe » (chorale pratiquée à l'école). Une réflexion est en cours concernant cette Unité de Valeur (projet d'établissement nouveau schéma d'orientation pédagogique).

Des parents précisent ne pas en avoir connaissance et ne pas emmener leur enfant à la chorale : il faudra prendre en compte ce manque d'information pour permettre de valider le parcours de l'élève malgré l'absence à la chorale. 3 enfants seraient concernés en CM2. La chorale du samedi matin n'est pas « fléchée » à cet effet. Il n'y aura aucun impact sur la validation du parcours des enfants concernés.

Les parents souhaiteraient pouvoir changer de groupe au début de l'année. Monsieur Buisson invite les parents à s'adresser directement au professeur d'instrument en début d'année pour voir ce qu'il est possible de faire.

Ateliers : cette année, la mise en place des ateliers est compliquée car des enseignants sont absents et l'organisation est très complexe., il y a beaucoup de déséquilibre d'effectifs entre les groupes. De plus, certains élèves refont les mêmes ateliers d'une année à l'autre.

Au départ, les ateliers ont été mis en place pour donner du sens à la formation musicale. Mais la mise en place s'avère difficile.

Les professeurs de musique sont quelquefois uniquement à mi-temps sur le Conservatoire ce qui complexifie encore cette mise en place.

→ réflexion du Conservatoire sur la mise en place d'une autre organisation (orchestre spécifique CHAM sur le temps scolaire, ...)

Trajet Conservatoire/Ecole : les parents interpellent l'école sur l'utilité de porter en plus de son instrument le cartable au Conservatoire : les cartables sont lourds (pesée indiquant 6 kg en CM1) car les élèves ont dans leur cartable les affaires destinées à la maison en plus du matériel prévu pour le Conservatoire.

Est-il possible de reprendre les habitudes de l'année précédente en permettant aux élèves d'emmener au Conservatoire le sac de toile destiné au Conservatoire ?

→ le sujet sera abordé en conseil des maîtres pour trouver une solution.

Temps d'accueil des parents au Conservatoire :

- Semaine portes ouvertes
- Nuit des Conservatoire
- Journée des orchestres en fin d'année

Les parents seront informés par les professeurs.

Clôture du conseil Ecole /Conservatoire à 19h